NORME INTERNATIONALE

ISO 17840-1

Première édition
2015-08-01

Véhicules routiers — Information pour les premiers et seconds intervenants —

Partie 1: Fiche de secours pour véhicules particuliers et pour véhicules utilitaires légers

Road vehicles — Information for first and second responders —

Part 1: Rescue sheet for passenger cars and light commercial vehicles

Numéro de référence
ISO 17840-1:2015(F)

© ISO 2015



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

Introduction ..... **v**

1 Domaine d'application **1**

2 Termes et définitions **1**

3 Pictogrammes des composants à prendre en compte **4**
3.1 Principes de codage par couleur 4
3.2 Pictogrammes pour application de fiches de secours 4

4 Présentation et contenu d'une fiche de secours **9**
4.1 Exigences générales 9
4.2 Première page 9
4.2.1 En-tête 9
4.2.2 Vue de dessus 10
4.2.3 Vue de profil 11
4.2.4 Légende 11
4.2.5 Pied de page 11
4.3 Pages supplémentaires (facultatives) 11
4.4 Aspect spécifique de la version papier 12
4.5 Aspect spécifique de la version électronique 12

5 Recommandations pour le traitement de plusieurs versions d'un modèle de véhicule donné **12**

Annexe A (normative) **Première page d'une fiche de secours (version imprimable) — Option 1: une seule vue de profil** **13**

Annexe B (normative) **Première page d'une fiche de secours (version imprimable) — Option 2: deux vues de profil** **14**

Annexe C (normative) **Légendes à utiliser sur la fiche de secours** **15**

Annexe D (informative) **Numérotation d'identification des fiches de secours** **16**

Annexe E (informative) **Informations facultatives de la fiche de secours** **17**

Annexe F (informative) **Identification de toutes les versions possibles d'un modèle de véhicule** **19**

Bibliographie **21**

© ISO 2015 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

L'ISO 17840-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, sous-comité SC 36, *Aspects sécurité et essais de collision*.

L'ISO 17840 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Véhicules routiers — Information pour premier et second intervenants*:

— *Partie 1: Fiche de secours pour véhicules particuliers et pour véhicules utilitaires légers*

Les parties suivantes sont en préparation

— *Partie 2: Fiche de secours pour les autocars, bus et véhicules utilitaires lourds*

— *Partie 3: Manuels de secours et de formation*

— *Partie 4: Identification de l'énergie de propulsion*

 © ISO 2015 – Tous droits réservés

Introduction

La présente partie de l'ISO 17840 fournit les informations nécessaires et utiles concernant un véhicule impliqué dans un accident de manière à aider l'équipe de secours (ou les primo- intervenants) à extraire les occupants aussi rapidement et sûrement que possible. Les informations sont fournies pour s'assurer que les équipes de secours soient conscients de la présence d'éléments de conception spéciale, ainsi que de la localisation des composants à prendre en compte.

Les informations utilisées pour la formation, lorsque les équipes de secours ont le temps de s'intéresser aux détails et apprennent une approche générique, ainsi que la manière de trouver et de lire les informations génériques nécessaires en cas d'incident, ne sont pas couvertes par la présente partie de l'ISO 17840.

La présente partie de l'ISO 17840 a été rédigée pour couvrir les types de propulsions ci-dessous:

— moteurs conventionnels (diesel, essence);

— gaz de pétrole liquéfié (GPL);

— gaz naturel comprimé (GNC);

— électrique;

— hybride électrique.

Il est prévu de mettre à jour la présente partie de l'ISO 17840 de manière à couvrir d'autres technologies qui arriveront sur le marché dans le futur.

Les Annexes A, B et C sont normatives. Les Annexes D, E et F sont données uniquement à titre d'information.

© ISO 2015 – Tous droits réservés

Véhicules routiers — Information pour les premiers et seconds intervenants —

Partie 1:
Fiche de secours pour véhicules particuliers et pour véhicules utilitaires légers

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 17840 définit le contenu ainsi que la mise en page de la fiche de secours. Elle fournit les informations nécessaires et utiles concernant un véhicule impliqué dans un accident, de manière à aider l'équipe de secours à dégager les occupants aussi rapidement et sûrement que possible. Le contenu et la présentation tiennent compte du fait que la fiche de secours doit être facile à utiliser par les équipes de secours du monde entier et peut être disponible sous format papier ou électronique.

La présente partie de l'ISO 17840 s'applique aux véhicules de passagers, ainsi qu'aux véhicules commerciaux légers conformément à l'ISO 3833.

L'identification du véhicule et du modèle sur une base de données, au moyen de la plaque d'immatriculation, du numéro VIN, d'un système automatique d'appels d'urgence (par exemple eCall) ou autres moyens d'identification (par exemple un code à barres ou un QR code) n'est pas couverte par la présente partie de l'ISO 17840.

Le processus de désincarcération proprement dit ou le processus de traitement des fiches de secours ne fait pas l'objet de la présente partie de l'ISO 17840.

La présente partie de l'ISO 17840 ne traite pas d'informations liées à l'éducation et à la formation des équipes de secours.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1
airbag
ensemble airbag
module d'airbag comprenant au moins un générateur de gaz et un sac pour toutes les applications d'airbags, telles qu'airbag frontal, airbag latéral monté dans le siège, airbag genoux, airbag rideau, airbag de ceinture

2.2
générateur d'airbag
générateur de gaz
dispositif pour générer le gaz (par exemple pyrotechnie), ou réservoir de gaz, utilisé pour gonfler les airbags ou d'autres dispositifs de protection

Note 1 à l'article: Le terme est utilisé si nécessaire, conjointement aux systèmes d'airbags lorsque le générateur de gaz ne fait pas partie intégrante de l'ensemble airbag, par exemple pour l'airbag rideau, l'airbag des genoux ou le système actif de protection des piétons.

2.3
système automatique de protection contre le retournement
système de protection des occupants, qui se déploie en cas de retournement du véhicule

© ISO 2015 – Tous droits réservés